



Profil sécurité alimentaire

Cap Vert

Avril 2008

Ce travail a été financé par le Ministère des Affaires Étrangères de la France et sa diffusion soutenue par l'Union Européenne



Travail réalisé par :

- GRET (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; IRAM (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; ICI (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Jorge Matias Amado Dias, consultant national du Cap Vert.

Avec l'appui technique et méthodologique de :

- Léonidas Hitimana (CSAO) ; Amadou M. Konaté (CILSS) et Salif Sow (FEWS NET)

Sous la Coordination de :

- CSAO, Sibiri Jean Zoundi (sibirijean.zoundi@oecd.org)
- CILSS, Dramane Coulibaly (dramane.coulibaly@cilss.bf)

Ce travail a bénéficié de la supervision et de la contribution d'un Comité de Pilotage composé de :

- Jean Sénahoun, FAO
- Mamadou Cissokho, ROPPA
- Ibrahim Laouali, FEWS NET
- Stéphane Devaux, UE
- Georges Simon, PAM
- Matthias Lange, UE
- Sébastien Subsol, CF
- Nadia Lamhandaz, UE
- Philippe Dardel, CF

Citation : CSAO-CILSS, 2008. Titre, Maison et lieu d'édition, Nombre de pages.

Ce document est accessible en ligne sur le site : www.food-security.net

TABLE DE MATIERES

LISTE DES SIGLES UTILISÉS	4
CONTEXTE DE L'ÉTUDE	5
I. APERÇU DES CAUSES LIÉES AUX DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES	5
1. Ressources productives et vulnérabilité agricole et pastorale	5
1.1 Terres arables et pâturages	5
1.2 Les ressources en eau et leur maîtrise	5
2. Productivité agricoles et pastorales	8
2.1 Evolution des productions	8
2.2 Evolution des rendements.....	9
2.3 Structure de l'exploitation	10
3. Dispositif et état de l'approvisionnement des marchés	10
3.1 Population et démographie	10
3.2 Evolution du bilan alimentaire	11
3.3 Les stocks physiques	11
3.4 Le solde commercial	12
II. L'ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES	12
1. Facteurs socio-économiques et situation particulière des zones vulnérables.....	12
1.1 L'incidence de la pauvreté	12
1.2 Populations et zones vulnérables	13
2. Sources de revenus et stratégies d'adaptation.....	15
3. Fonctionnement des marchés	15
3.1 Les infrastructures du marché.....	15
3.2 Les acteurs du marché et l'organisation des filières	16
III. DIMENSIONS SOCIO-ÉDUCATIVES, SANITAIRES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES.....	17
1. Etat nutritionnel des populations.....	17
2. Pratiques alimentaires	18
2.1 Pratiques alimentaires chez les enfants de moins de 5 ans.....	18
2.2 Pratiques alimentaires de la population globale.....	18
3. Infrastructures sanitaires et éducatives	19
IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	20
1. Priorité accordée aux politiques de sécurité alimentaire et leur traduction en investissements....	20
1.1 Les politiques en lien avec la sécurité alimentaire	20
1.2 Efforts d'investissement dans la sécurité alimentaire.....	21
2. Politiques d'aide et de coopération alimentaire	22
3. Capacité en matière de prévention, d'alerte et de gestion des crises.....	25
V. ACTEURS SOCIAUX ET SECURITÉ ALIMENTAIRE	26
CONCLUSION	27
MÉTHODOLOGIE	28

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

ACB	Association Communautaire de Base
ANSA	Agence Nationale de Sécurité Alimentaire
ARFA	Agence de régulation des produits pharmaceutiques et alimentaires
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent inter Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
DECRP	Document de Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté
DSA	Direction des services de l'agriculture
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DSSA	Direction des Services de la Sécurité Alimentaire
ECV	Escudo Capverdien
EDRM	Enquête des dépenses et revenus des ménages
EMPA	Entreprise Publique d'Approvisionnement
FAIMO	Front/Chantier à Haute Intensité de Main-d'œuvre
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
INE	Institut national de statistiques
ISVAF	Enquête de suivi de la vulnérabilité des ménages ruraux
MAA	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement
MAP	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MAAP	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Pêche
MPAAR	Ministère de la pêche, de l'agriculture et de l'animation rurale
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PANA (PANE)	Plan d'Action National pour l'Environnement
PMA	Pays les moins avancés
PDH	Plan directeur de l'horticulture
PND	Plan National de Développement
PNLP	Programme National de Lutte contre la Pauvreté
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PSDAP	Plan Stratégique de Développement de l'Agriculture et de la Pêche
QUIBB	Enquête unifiée des indicateurs de condition de vie
RGA	Recensement général de l'agriculture
RPCA	Réseau de prévention des crises alimentaires
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VAM	Département d'évaluation et d'analyse de la situation alimentaire du PAM

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Depuis quelques décennies, et ce malgré d'importants progrès accomplis en matière de gestion et de prévention des crises alimentaires, les pays de l'Afrique de l'Ouest traversent des crises alimentaires dont les origines sont diverses. Certaines crises sont conjoncturelles, d'autres ont des causes structurelles. La récente crise intervenue dans la région en 2004-2005, et plus particulièrement au Niger, a mis en relief un certain nombre de causes structurelles jouant sur l'accessibilité et l'utilisation des ressources alimentaires. Cette situation a démontré le fait que la seule réponse aux crises conjoncturelles ne suffit pas. Les idées convergent donc sur la nécessité d'un plus grand engagement des pays dans la recherche de solutions durables aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Dans le cadre de la dynamisation du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le CSAO en partenariat avec le CILSS et les autres acteurs régionaux de la sécurité alimentaire dont le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) et la CEDEAO, se proposent de conduire cette initiative visant l'établissement de « Profils Pays Sécurité alimentaire » dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cette initiative doit permettre à chaque pays, de disposer d'une grille analytique d'indicateurs permettant une meilleure compréhension des causes profondes (structurelles) des crises alimentaires mais surtout à mieux informer et sensibiliser les décideurs politiques pour une meilleure prise en compte de celles-ci dans les politiques et stratégies d'investissement pour une sécurité alimentaire durable.

Il s'agit plus spécifiquement de :

Fournir pour chaque pays une photographie analytique d'indicateurs clés liés aux causes structurelles et pouvant contribuer à la meilleure compréhension de la persistance des crises alimentaires et nutritionnelles,

Permettre une meilleure appréciation de l'effort d'investissement des pays dans le domaine de la sécurité alimentaire,

Favoriser l'aide à la prise de décision par les différents acteurs : Gouvernements, acteurs de société civile, partenaires techniques et financiers.

I. APERÇU DES CAUSES LIÉES AUX DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

1. Ressources productives et vulnérabilité agricole et pastorale

1.1 Terres arables et pâturages

Un faible potentiel de terres arables, très utilisé

Au Cap-Vert, seules 11% des terres sont cultivables (44 500 ha), avec une concentration dans les îles de Santiago (53%), Santo Antão (21%) et Fogo (16%).

Les données du dernier recensement agricole (2004) indiquent que, pour la campagne 2003-2004, le taux d'utilisation des terres a été de 88% pour l'agriculture pluviale et de 74% à 78% pour l'agriculture irriguée.

Comme l'indique le **tableau n°1**, la surface cultivée en pluvial a augmenté de 4,4% depuis 1988, les évolutions étant toutefois très contrastées selon les îles. L'île de Sal a ainsi connu une diminution drastique de la surface cultivée suite au développement touristique qui a engendré la croissance de la culture hors sol.

Tableau n°1 : Evolution des surfaces cultivées en pluvial (en ha)

Îles	1988	2004	Variation (%)
Cap Vert (total)	38 604	40 295	4,4
Santo Antão	7 461	7 103	-4,8
São Vicente	182	274	50,6
São Nicolau	1 914	1 268	-28,5
Sal	242	3	-98,7
Boa Vista	494	271	-45
Maio	636	1 015	59,6
Santiago	20 723	22 121	6,7
Fogo	5 850	6 986	19,4
Brava	1 102	1 154	4,8

Source : MAA, Recensement Général de L'Agriculture : Données Globales 2004.

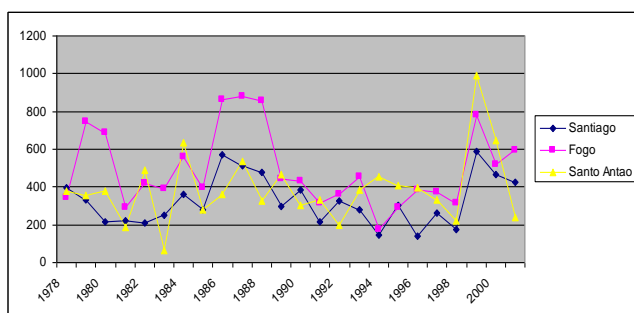
1.2 Les ressources en eau et leur maîtrise

Une pluviométrie très irrégulière

Le **graphique n°1** indique que les précipitations sont très irrégulières dans le temps et dans l'espace. Elles dépassent rarement 800mm par

an, sauf en cas d'année exceptionnelle et uniquement sur l'île de Fogo.

Graphique n°1 : Evolution du niveau moyen des précipitations dans les principales îles agricoles (en mm)



Source : Annuaire Statistique de Sécurité Alimentaire, 2005

Pour l'essentiel, les ressources en eau exploitées sont souterraines

Les ressources en eau superficielle sont estimées, en moyenne, à 181 millions de m³/an. Elles sont peu exploitées faute de dispositifs de captage et de stockage efficaces. Quelques essais ont été effectués pour le captage de l'eau atmosphérique en altitude avec des filets à mailles¹. L'agriculture irriguée repose essentiellement sur les eaux souterraines, conditionnées par la faiblesse et l'irrégularité des précipitations.

Au début des années 90, les besoins en volume d'eau pour l'agriculture ont été évalués à 28,2 millions de m³/an, alors que les extractions sont d'environ 22 millions de m³/an. Il y avait donc un déficit estimé à 6 millions de m³/an². 82% des surfaces sont irriguées par inondation, avec beaucoup de pertes d'eau.³

Un faible potentiel de terres irrigables, de plus en plus aménagées

La **surface irrigable** représente **8% des terres arables**, et est concentrée dans les îles de Santo Antão (49,7% du total irrigable) et Santiago (33,3%). Si les surfaces en irrigué restent très limitées, la tendance est à leur développement. A l'échelle du pays, les surfaces irriguées ont augmenté de 25% entre 1988 et 2004, contre 4,4% en pluvial. Cette croissance de l'irrigation est particulièrement importante à Boa Vista (678%) et à Maio (583%).

Comme l'indique le **tableau n°2**, en 2000, la canne à sucre occupait la moitié des surfaces emblavées en irriguée, soit en culture pure soit en

association. La monoculture de canne à sucre est pratiquée à Santo Antão et à un degré moindre à Santiago, exclusivement pour la production de grogue (rhum ou eau de vie)⁴.

¹ Source : PSDAP 2004, p.35

² Source : Livre Blanc de l'Environnement 2004, p.82.

³ Recensement Agricole 2004.

⁴ PSDAP 2004, p. 101.

Tableau n°2 : Répartition des cultures irriguées en 2000 par cultures et système d'irrigation.⁵

	Canne à sucre	Banane	Cultures maraî- chères	Total
Superficie cultivée	900 ha	150-160 ha	750 ha	1800 ha
Dont superficie en goutte-à- goutte	0 ha	75-80 ha	120-125 ha	200 ha

Source : Diagnostic réalisé par le DSA et PDH 2001. (Environ 275 ha en 2003, dont 2 ha de canne à sucre). Note : les 100 ha supplémentaires de micro irrigation réalisés entre 2000 et 2004 sont principalement situés dans le secteur des cultures maraîchères.

⁵ Tableau extrait du Plan Stratégique de Développement de L'Agriculture et de la Pêche (2004), p.97.

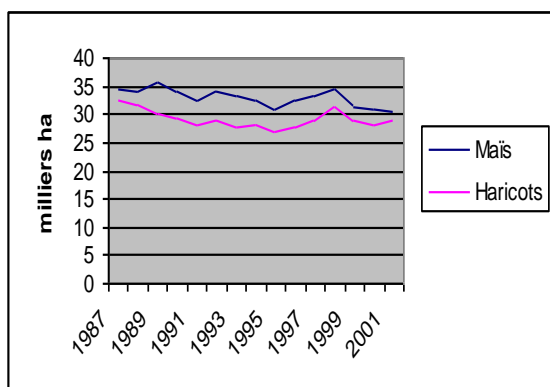
2. Productivité agricoles et pastorales

2.1 Evolution des productions

Une production agricole pluviale et irrégulière

L'agriculture pluviale occupe la quasi totalité des surfaces cultivables du pays, principalement pour la production de maïs et de haricot. Le **graphique n°2** indique une stagnation des surfaces cultivées sur la période 1987-2001.

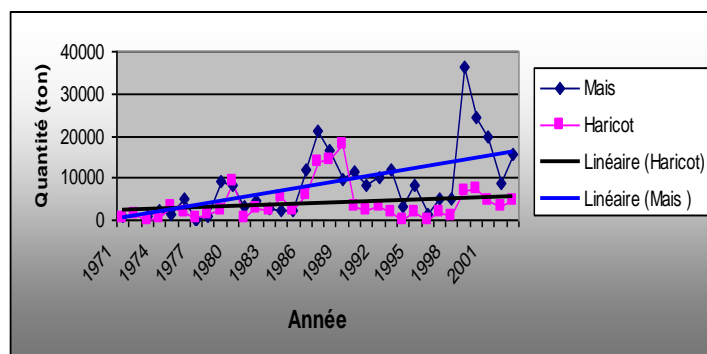
Graphique n°2 : Evolution des surfaces cultivées en maïs et haricot (en ha)



Source : PSDAP 2004

Le **graphique n°3** indique que, fortement conditionnée par les précipitations, la production est très irrégulière, avec cependant une tendance à la hausse, surtout pour le maïs -au-delà du pic de production de 1999 qui s'explique essentiellement par le niveau exceptionnel des précipitations en 1998-99.

Graphique n°3 : Evolution de la production des principaux produits (pluvial) 1970-2005 (en tonnes)



Sources : Livre Blanc de L'environnement (2005); Statistiques Agricoles ; MPAAR (1990) ; PSDAP 2004

Une forte croissance de la production maraîchère

Le **graphique n°4** indique que la production maraîchère a connu une nette tendance à la hausse sur la décennie 1990-2000. Ces résultats positifs s'expliquent par les investissements substantiels dans ce secteur, notamment via la mise en place des projets "Développement du Secteur Horticole", "Promotion des Techniques de Micro-Irrigation" et "Programme Spécial de Sécurité Alimentaire" mis en place dans les années 1990.

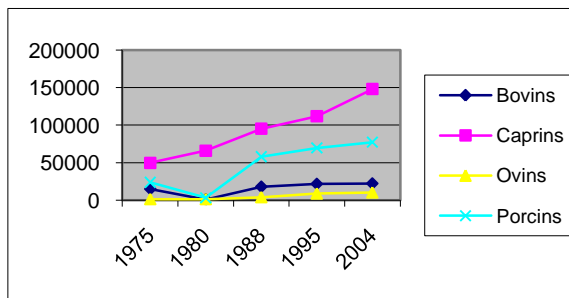
Graphique n°4 : Evolution de la production maraîchère 1991-2000 (en tonnes)

Error! Not a valid link. Source : PSDAP 2004

Un cheptel croissant qui ne permet pas de couvrir les besoins nationaux

Le **graphique n°5** indique qu'au cours des 30 dernières années, le cheptel a connu une évolution positive, notamment pour les caprins et les porcins.

Graphique n°5 : Elevage : Evolution de l'effectif (nombres)



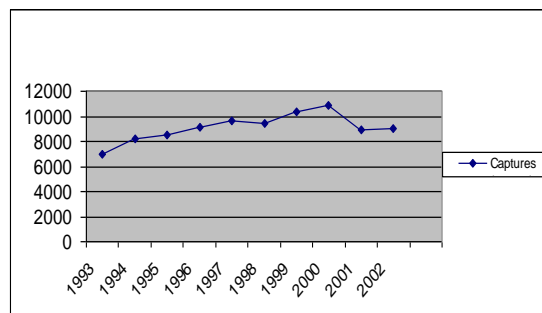
Sources : Statistiques Agricoles MPAAR (1990) ; Recensement Agricole (2004) ; Livre Blanc de L'Environnement (2004)

Cependant, la production ne suffit pas à couvrir les besoins nationaux. Le taux de couverture est de 97% pour les œufs, 74% pour la viande et 25% pour le lait⁶. Le niveau de production de l'élevage est contraint par un déficit fourrager de l'ordre de 8 000 tonnes de matière sèche/an, considéré comme chronique (PSDAP 2004).

La production halieutique

Comme l'indique le **graphique n°6**, la production halieutique a connu, entre 1993 et 2002, une croissance d'environ 30%. La pêche artisanale a augmenté de 11% contre 70% pour la pêche industrielle.

Graphique n°6 : Evolution des captures totales (artisanales et industrielles) (en tonnes)



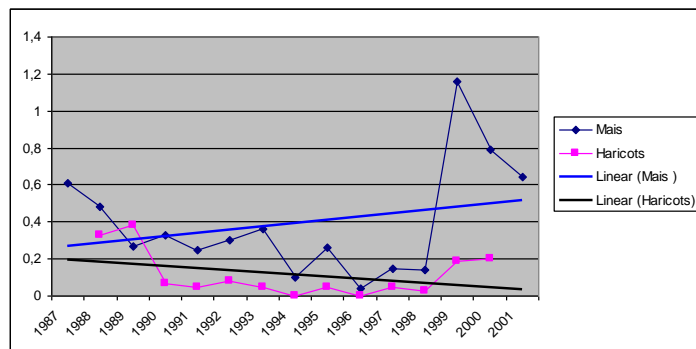
Source : Institut National de Développement de la Pêche (INDP), 2004

Les potentialités de la pêche sont, d'une façon générale, sous exploitées. L'extension limitée de la plate-forme continentale due à la nature volcanique des îles, l'absence de systèmes de «upwelling» et le régime hydrologique et océanographique des eaux maritimes constituent des facteurs qui limitent la distribution et l'abondance des espèces et, par conséquent, la production halieutique⁷.

2.2 Evolution des rendements

Le **graphique n°7** indique que l'évolution des rendements du maïs et des haricots montre une tendance à la baisse jusqu'en 1998, tendance qui s'est inversée surtout pour le maïs à partir de 1999, grâce aux pluies abondantes.

Graphique n°7 : Evolution des rendements des principaux produits agricoles (tonne/ha)



Adapté de plusieurs sources : PSDAP (2004) ; Livre Blanc de L'environnement (2005) ; Statistiques Agricoles MPAAR (1990).

Outre la faiblesse et l'irrégularité des précipitations, d'autres facteurs expliquent la faiblesse des rendements : une faible utilisation d'intrants⁸; une utilisation de variétés inappro-

⁶ Source : PDE, 1997. (Extrait du PSDAP 2004).

⁷ SEOR. Revue des Dépenses Publiques dans le Secteur de l'Agriculture et de la Pêche du Cap Vert . Octobre 2002, p. 110.

⁸ Selon les données du Recensement Général de l'Agriculture, dans le pluvial, seulement 23% des exploitations utilisent des intrants. Les deux principales îles agricoles, Santiago et Santo Antão, ont

priées en termes pédoclimatiques et peu productives⁹ et l'absence de moyens de lutte contre les maladies et autres ravageurs des cultures¹⁰.

2.3 Structure de l'exploitation

La quasi totalité (99,6%) des exploitations agricoles sont familiales, leur production étant prioritairement destinée à l'autoconsommation. Comme l'indique le **tableau n°3**, la taille moyenne des exploitations agricoles familiales au Cap Vert est de 1,26 ha, en diminution entre 1988 et 2004 (-2,2%). Celle-ci s'explique notamment par la division des parcelles liée au régime de succession non réglementé.

Sur les îles de São Vicente et Sal, la progression respectivement vers le développement industriel et touristique a changé les priorités en termes d'utilisation des sols.

Sur l'île de Fogo, l'augmentation de la taille moyenne de la surface cultivée peut être expliquée par des efforts de conservation et de récupération des sols et de reconversion de l'agriculture pluviale¹¹.

Tableau n°3 : Evolution de la taille moyenne des exploitations agricoles familiales (en ha)

	1988	2004	Variation (%)
Cap Vert	1,29	1,26	-2,2
Santo Antão	1,73	1,78	3
Sao Vicente	3,65	1,87	-48,7
São Nicolau	1,2	10,1	-15,7
Sal	0,88	0,64	-27,4
Boa Vista	1,04	1,04	-0,3
Maio	0,95	1,39	45,3
Santiago	1,2	1,13	-6,2
Fogo	1,19	1,37	15,4
Brava	12	10,6	-11,6

Source : RGA 2004/ MAAP-GEP

Par ailleurs, comme l'indique le **tableau n°4**, l'évolution des formes d'exploitation montre la croissance du métayage, ce qui est considéré comme un obstacle à la mise en place de projets de développement agricole¹².

Tableau n°4 : Evolution des formes d'exploitation agricole familiale

des valeurs au dessous de la moyenne, (13% et 17%, respectivement) (Note du consultant)

⁹ L'utilisation du tout venant (y compris de l'aide alimentaire) comme semence pour le maïs et les haricots est souvent constatée durant les années qui suivent une sécheresse accentuée (note du texte original).

¹⁰ Source : PSDAP 2004, p. 95-96.

¹¹ C'est un processus progressif de remplacement de la culture par d'autres cultures plus rentables dans les zones d'altitude où les conditions de production sont meilleures.

¹² Etude sur la révision de la législation foncière et la réforme des institutions de l'administration foncière, Projet FAO /TCP/CVI/3002

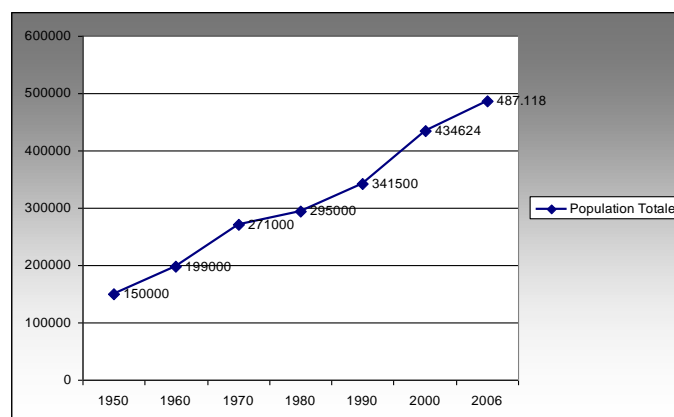
Formes d'exploitation	Agriculture Pluviale			Agriculture Irriguée		
	RA 1988	RGA 2004	Variation	RA 1988	RGA 2004	Variation
	%	%	%	%	%	%
Faire Valoir Direct	41	54	31,2	50,4	62	22,4
Métayage	19	23	22,1	20,3	21	4,9

3. Dispositif et état de l'approvisionnement des marchés

3.1 Population et démographie

La population Capverdienne augmente, mais le rythme de croissance de la population connaît un certain ralentissement. Selon les données de l'INE, il est passé de 2,4% entre 1990 et 2000, à 1,8% de 2000 à 2006 comme l'illustre le **graphique n°8**.

Graphique n°8 : Evolution de la population au Cap-Vert

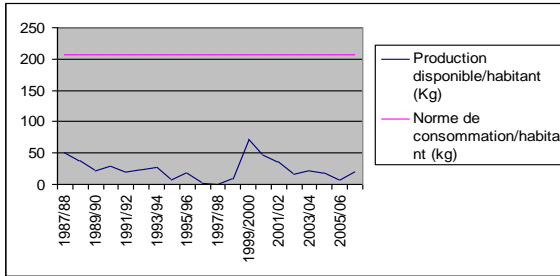


Source : Recensements démographiques et QUIBB¹³ 2006

Le **graphique n°9** indique que la production nationale ne couvre qu'une part très limitée, de l'ordre de 10 à 15%, des besoins céréaliers du pays. La dépendance aux importations pour l'approvisionnement alimentaire est donc structurelle.

¹³ Enquête Unifié des Indicateurs de Condition de Vie (données de projection pour 2006).

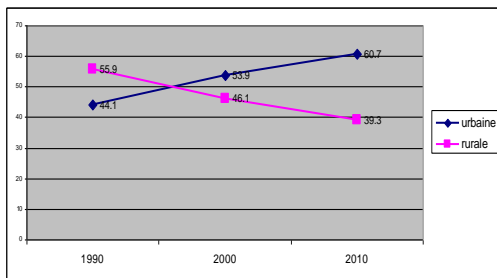
Graphique n°9 : Evolution du taux de couverture des besoins par la production nationale de céréales 1997-2006



Source : d'après le bilan céréalier du CILSS 2007

Du **graphique n°10**, on peut affirmer que l'augmentation de la population va être absorbée par les villes. Si la productivité par actif agricole n'augmente pas, la couverture des besoins alimentaires par la production nationale va donc diminuer.

Graphique n°10 : Projections de la population urbaine et rurale en 2010 au Cap-Vert (%)

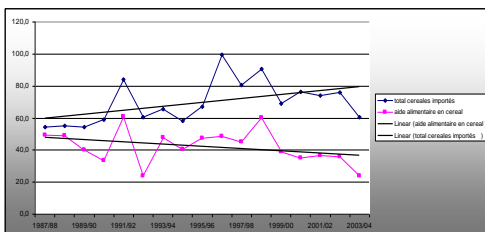


Source : Projections Démographiques 2000-2020 (Institut National de Statistiques)

3.2 Evolution du bilan alimentaire

Le **graphique n°11** montre que les importations commerciales de céréales augmentent, tandis que l'aide alimentaire est plutôt à la baisse. La croissance des importations est liée à l'entrée progressive de nouveaux importateurs privés dans le marché des produits de base (pour plus d'explications, se référer au paragraphe sur la régulation des marchés).

Graphique n°11 : Evolution des importations totales et du volume d'aide alimentaire en céréales (en milliers de tonnes)

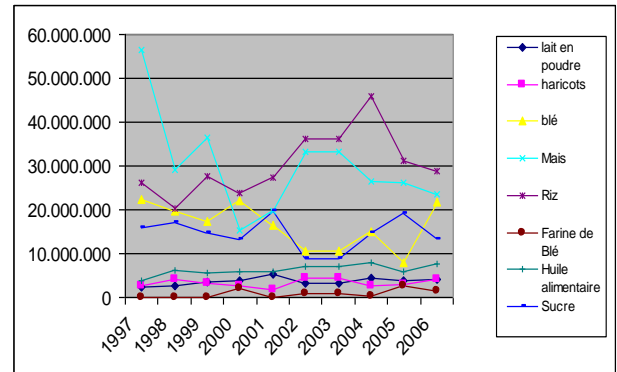


Source : CILSS, 2005

Le **graphique n°12** montre que, parmi les céréales importées, le maïs cède du terrain face

au riz, ce qui indique une modification des habitudes alimentaires.

Graphique n°12 : Evolution des Importations des Produits de Base (Importations Commerciales et Aides) (en Kg)



Source : Douane / Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (ANSA), 2008

La tendance générale à la baisse de l'aide alimentaire, par ailleurs très variable comme l'indique le graphique 12, s'explique notamment par la contraction de l'aide extérieure bilatérale, d'importants partenaires ayant retiré le pays de leur sphère de concentration¹⁴ suite à l'amélioration des indicateurs économiques. Par ailleurs, de nombreux donateurs ont modifié leurs modalités de fourniture de l'aide, passant de l'envoi de produits ou la fourniture de devises pour l'achat des aliments à des aides budgétaires. C'est notamment le cas de l'Union Européenne, des Pays-Bas et plus récemment de l'Autriche et de l'Espagne¹⁵.

Cependant, comme l'illustre le **graphique n°13**, les importations commerciales et l'aide alimentaire n'ont pas été suffisantes cours des dernières années pour combler le déficit par rapport aux besoins selon la norme officielle de consommation.

Graphique n°13 : Evolution du bilan céréalier du Cap Vert (en milliers de tonnes)

Error! Not a valid link. Source : d'après le bilan céréalier du CILSS 2007

3.3 Les stocks physiques

Malgré les fluctuations des importations des produits de base, il n'y a pas eu de ruptures de l'approvisionnement en céréales et en sucre depuis 2004, avec des petites variations de stock. Selon l'ANSA, pendant les 4 dernières années, l'approvisionnement en produits de base a été garanti et la distribution entre les îles n'a pas eu de perturbations. L'état des stocks de

¹⁴ In VEIGA, José Tomás « Obstacles au Développement dans les Années 90 » (2001).

¹⁵ MFAP (2006) Proposition de Budget d'État pour 2006 : Encadrement. Praia : Ministère des Finances et Administration Publique, Mai.

ces produits de base est présenté dans le **tableau 5**.

Tableau n°5 : Estimation de stock de produits de base janvier 2004- juin 2007¹⁶ (en mois de couverture)

Produit	Moyenne (Mois)	Ecart Type
Mais	5.22	1.53
Riz	6.11	1.51
Blé	3.61	1.25
Sucre	5.03	1.85

Source : INFO ANSA¹⁷, 2007

3.4 Le solde commercial

Le déficit commercial agricole s'accroît, en particulier sur les deux dernières décennies. Entre 1979 et 2003, il est passé de 25 à 100 millions de dollars (source FAO).

Un pays très contraint en termes de ressources productives

Le Cap-Vert est très contraint en termes de ressources en terres arables. En témoigne les taux d'utilisation des terres arables de 88% pour l'agriculture pluviale et 74% pour l'agriculture irriguée qui indique le peu de marge de manœuvre en termes d'extension des surfaces cultivées. Le secteur agricole souffre par ailleurs de contraintes naturelles dérivées de l'aridité du climat et de la faiblesse des ressources hydriques. Or la maîtrise de l'eau pose problème, les terres irrigables étant limitées à 8% des terres arables et les terres irriguées étant essentiellement consacrées à la culture de la canne à sucre.

Les rendements des principales productions agricoles (maïs et haricot) sont particulièrement faibles (généralement inférieurs à 0,4 tonnes/ha pour le maïs et à 0,2 tonne/ha pour le haricot) et connaissent une tendance à la baisse au cours des deux dernières décennies.

Outre la faible utilisation d'engrais et de semences améliorée, la faiblesse des rendements est notamment à lier au morcellement des terres résultant de problèmes fonciers importants. La taille moyenne des exploitations a légèrement diminuée entre 1988 et 2004, passant respectivement de 1,29ha à 1,26 ha.

La production nationale de céréales ne permet de couvrir qu'une part très faible des besoins alimentaires du pays (10% en 2006/2007).

L'approvisionnement du pays en denrées alimentaires repose donc essentiellement sur les importations commerciales et l'aide alimentaire, qui représente une part décroissante des importations totales (91% en 87/88, 10% en 2006/2007).

II. L'ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES

1. Facteurs socio-économiques et situation particulière des zones vulnérables

1.1 L'incidence de la pauvreté

Nonobstant la stabilité de l'approvisionnement du pays, beaucoup de familles n'ont pas la capacité économique pour accéder aux aliments disponibles. Selon les données de l'Institut National de Statistiques, en 2002, 37% de la population est touchée par la pauvreté, avec 20% considérées comme pauvres (92 828 personnes) et 17% comme très pauvres¹⁸, comme le montre le **tableau 6**.

¹⁶ Analyse basée sur les données de 33 d'un total de 42 mois.

¹⁷ Bulletin Mensuel publié par l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (ANSA)

¹⁸ Le seuil de pauvreté nationale a été fixé à 60% de la moyenne des dépenses des individus au sein des ménages (43 250 escudos/personne/an) contre 40% (28 833 escudos/personne/an) pour les très pauvres.

Tableau n°6 : Incidence de la Pauvreté en 2002 (%)

Distribution par Ile	Population Pauvre	Incidence (%)	Population Très Pauvre	Incidence (%)
Cap Vert	92 828	20	79 899	17
Urban	29 739	11	35 043	14
Rural	63 089	30	44 856	21
Santo Antão	17 553	35	9 861	19
São Vicente	7 372	10	10 868	15
São Nicolau	3 516	24	2 479	17
Sal	1 020	6	1 159	7
Boa Vista	102	2	662	13
Maio	1 812	25	1 022	14
Fogo	10 262	25	7 101	17
Santiago	50 329	20	44 697	17
Brava	862	12	2 050	29

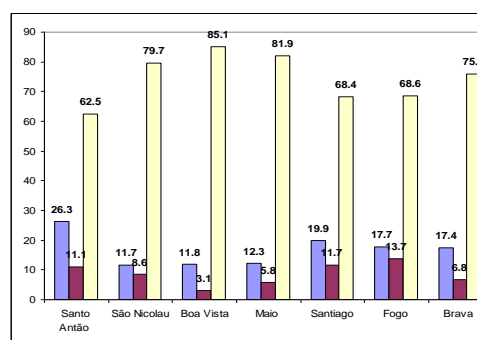
Source : INE (adapté du Livre Blanc de l'Environnement 2004, p. 24).

63% de la population touchée par la pauvreté habite en milieu rural (INE 2002). Selon l'enquête de suivi de la vulnérabilité des Ménages ruraux (ISVAF), réalisée par le Ministère de l'Agriculture en 2005 sous la coordination de la Direction des Services de la Sécurité Alimentaire, 20% des familles rurales souffrent d'insécurité alimentaire¹⁹.

1.2 Populations et zones vulnérables

La dépendance à l'agriculture pluviale et le manque de capacité de diversification des sources de revenu sont les principales raisons de la vulnérabilité du milieu rural capverdien. Le **graphique n°14** montre que les principales îles agricoles (Santiago, Santo Antao et Fogo) sont les plus touchées par l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires.

Graphique n°14 : Incidence d'insécurité et de vulnérabilité alimentaires par île (%)



Source : ISVAF 2005

IA – Ménages en Insécurité Alimentaire ; VA – Ménages Vulnérables ; SA – Ménages en Sécurité Alimentaire

Trois groupes de population vulnérable sont traditionnellement distingués, en fonction de la régularité de leur recours aux travaux publics²⁰. Toutefois, l'enquête ISVAF, réalisée en 2003 par la DSSA dans la municipalité de Santa Cruz (île de Santiago), a montré que la classification selon le niveau de dépendance par rapport aux travaux publics n'est plus pertinente, car l'analyse de la situation socio-économique des ménages n'a pas donné des résultats concluants. Actuellement, la DSSA est en train de travailler, dans le cadre harmonisé du CILSS, à la définition de critères plus satisfaisants pour la classification des zones et populations à risque.

¹⁹ Les ménages en **insécurité alimentaire (IA)** ont des revenus qui leur permettent de couvrir jusqu'à 24 mois de leurs besoins alimentaires avec des dépenses d'alimentation qui représentent plus de 50% de leurs revenus annuels, avec une alimentation peu diversifiée. Ceux en situation de **vulnérabilité alimentaire (VA)** ont des revenus qui leur permettent de couvrir jusqu'à 36 mois de leurs besoins alimentaires avec 33% à 50% de leurs revenus annuels consacrés à l'alimentation, avec une alimentation de qualité satisfaisante. Ceux en **sécurité alimentaire (SA)** ont des revenus qui leur permettent de couvrir plus de 36 mois des besoins alimentaires au maximum 33% de leurs revenus annuels consacrés à l'alimentation et une consommation alimentaire très diversifiée.

²⁰ Étude du Dispositif Renforcé de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires au Cap Vert », VICENTE, Adelina & DIAZ, Alayde (Octobre 1998) et ROCHA, Adão & JAEGGER Patrick de (2001), Proposition d'une méthodologie d'analyse de la vulnérabilité: version définitive. RESAL

Dans certaines zones, les problèmes relatifs aux moyens d'existence des familles et à leur insécurité alimentaire se posent plus régulièrement. Si l'on s'en tient à ce critère, les zones structurellement les plus vulnérables sont les zones arides du littoral qui dépendent de la pêche artisanale et les zones semi-arides où la sécheresse motive l'exode rural, comme le montre le **tableau 7**. Conjoncturellement, en 2006, plus de la moitié des zones rurales du pays étaient con-

sidérées comme zones à risque, en raison des résultats de la campagne agricole 2006/2007. Selon les estimations, 45% de la population était en situation de vulnérabilité alimentaire à cause des résultats négatifs de la campagne agricole, avec des proportions plus élevées dans les îles de Maio et São Nicolau. En termes absolus, plus de 85% de la population vulnérable est située dans les îles de Santiago, Santo Antão et Fogo.

Tableau n° 7 : Ménages et Populations vulnérables par île (2006)²¹

Île	Nombre ZAR	Population rurale	Population vulnérable	% Population vulnérable
Santo Antão	59	33 216	22 135	66,6
São Nicolau	23	7 680	5 425	70,6
Boavista	7	2 726	1 835	67,3
Maio	12	4 383	3 850	87,8
Santiago	84	117 871	42 035	35,7
Fogo	27	27 608	13 540	49
Brava	0	4 634	0	0
TOTAL	212	198 118	88 820	44,8

Source: DSSA, 2006

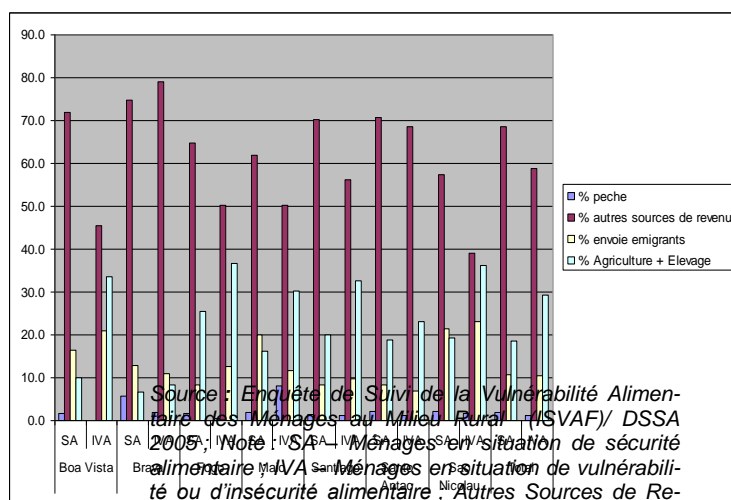
²¹ Tableau extrait du document "Zones et Populations à Risque", élaboré par la Direction des Services de la Sécurité Alimentaire, en se basant sur les informations fournies par le GTP.

2. Sources de revenus et stratégies d'adaptation

Le **graphique n°15** montre que, dans tout le pays, les ménages ruraux en insécurité alimentaire ou vulnérables (en risque d'insécurité alimentaire) sont ceux qui dépendent le plus des revenus de l'agriculture pluviale et de l'élevage.

Les transferts d'argent des migrants ont traditionnellement permis une réduction de la vulnérabilité des ménages ruraux. Des analyses de nature qualitative montrent que la destination des envois a changé au cours des dernières années : au lieu d'aller directement aux ménages, l'argent est déposé auprès des banques pour profiter des avantages concédés par les comptes émigrants, une modalité créée pour motiver l'investissement émigrant au pays²². Ce changement de la nature de l'envoi a des incidences négatives directes sur la capacité des ménages à faire face aux chocs, dans la mesure où ils perdent de plus en plus cette source de revenus.

Graphique n°15 : Revenu potentiel²³ des ménages et situation alimentaire par île et par source de revenu



Source : Enquête de Suivi de la Vulnérabilité Alimentaire des Ménages au Milieu Rural (ISVAF)/ DSSA 2005. Note : SA - Ménages en situation de sécurité alimentaire, IVA - Ménages en situation de vulnérabilité ou d'insécurité alimentaire, Autres Sources de Revenu – englobe les revenus des salaires, des loyers du commerce, etc.

Par ailleurs, les ménages en insécurité alimentaire ou en situation de vulnérabilité tirent essentiellement leurs revenus de cultures de subsistance et dans une proportion largement moindre

des cultures de rente²⁴. Ces groupes de ménages ont moins de capacité de diversification de leurs sources de revenu. Ils sont donc plus vulnérables aux incertitudes liées à l'agriculture pluviale.

3. Fonctionnement des marchés

3.1 Les infrastructures du marché

Une capacité de stockage suffisante

Environ 80% de la capacité nationale de stockage se trouve sur les îles de Santiago et São Vicente, comme le montre le **tableau 8**. Ce sont les seules îles avec des silos portuaires (avec une capacité respective de 10 000 et 4 000 tonnes²⁵). Les données sur la capacité de stockage de l'ancienne Entreprise Publique d'Approvisionnement permettent d'obtenir des indications sur la distribution de la capacité de stockage au niveau national.

Tableau n° 8 : Capacité de Stockage de l'ancienne entreprise Publique d'Approvisionnement – EMPA (1998, en tonnes)

Île	Capacité
Santiago	27 800
São Vicente	11 500
Santo Antão	4 600
Fogo	2 100
São Nicolau	1 050
Sal	750
Boa Vista	550
Maio	450
Brava	400
TOTAL	49 200

Source: adapté de Étude du Dispositif Renforcé de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires au Cap Vert VICENTE, Adelina & DIAZ, Alayde (Octobre 1998).

En 2002, la capacité de stockage du pays a été évaluée à 80 000 tonnes pour l'EMPA 4 200 tonnes pour la MOAVE (Minoterie du Cap Vert)²⁶. En y ajoutant les nouvelles infrastructures de la MOAVE à Praia (4000 t), et celles de deux grands opérateurs (8 000 t), la capacité de stockage nationale est autour de 96 000 tonnes²⁷, ce qui est considéré comme suffisant. Les infrastructures dans les îles ont été acquises

²² « Séries longues de l'envoi des émigrants 1965-2005 » in *Bulletin Économique* Banque Centrale du Cap Vert (BCV) : Département d'Études Économique et des Statistiques. Février 2007 www.bcv.cv

²³ Le revenu potentiel est basé non seulement sur les revenus des salaires, de la vente des produits, des loyer, mais aussi sur la valorisation de tous les actifs du ménage : le bétail, la production stockée, etc.

²⁴ Ici on prend les cultures pratiquées en irrigué, notamment, les légumes, la banane, la canne à sucre, etc.

²⁵ Source : ANSA.

²⁶ ENSA (2002) : *Diagnostic de Sécurité alimentaire au Cap Vert*. Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire. Ministère de l'Agriculture, Environnement et Pêche. Page 44.

²⁷ Information fournie par le représentant de l'ANSA à la réunion de validation du document.

par des privés. Les silos portuaires sont restés sous la responsabilité de l'ANSA qui fournit des concessions aux privés pour leur exploitation.

De nombreuses infrastructures de commerce, mais dont le maillage diminue en milieu rural

Le **tableau n°9** indique qu'en 2002, on recensait 54 entreprises de commerce de gros, ce qui défavorise le monopole et la spéculation. Outre les 34 petits commerces spécialisés dans l'alimentation (supermarchés), on trouve aussi dans chaque municipalité des marchés municipaux de vente alimentaire et des abattoirs. Les très nombreux petits commerces non spécialisés jouent un rôle très important dans l'accessibilité aux aliments des populations les plus pauvres, surtout en milieu rural dans les moments plus difficiles, soit par la vente de produits au détail, soit par la concession de crédit à la population.

Tableau n°9 : Infrastructures de Commercialisation des Aliments et Boissons (2002)

Catégorie	Nombre d'établissements actifs
Gros Commerce de produits agricoles brutes, animaux vivants, produits alimentaires, boissons et cigarettes	54
Petit commerce non spécialisé	2344
Petit commerce spécialisé en produits alimentaires, boissons et cigarettes	36

Source : Recensement des Entreprises – INE (2002)

Cependant, l'exode rural et le faible niveau de revenus monétaire de la population poussent à une diminution de ce type de commerces. Par conséquent, l'amélioration des infrastructures de transport, notamment les routes, devient un facteur important pour l'accès à l'alimentation en milieu rural.

Un réseau routier satisfaisant dans l'ensemble, mais un enclavement persistant de certaines zones rurales

En 2002, le réseau national de routes totalisait 1 350 km dont le tiers n'était pas encore pavé. Le réseau assurait une bonne couverture en termes territoriaux (231 km pavés par km² de surface) comme en termes de population (467 habitants par km de route pavée). L'état général des routes était considéré satisfaisant, avec 36% en bon état et 44% en état satisfaisant (PND 2002-2005). Cependant, beaucoup de zones rurales restent encore enclavées à cause de l'absence de routes d'accès ou de leur mauvaise qualité, souvent endommagées dans la saison des pluies, ce qui a pour conséquence l'isolement de certaines communautés rurales.

S'agissant de la liaison entre les îles, la plupart des marchandises sont acheminées par voie maritime, par une vingtaine d'embarcations nationales. Malgré des progrès, certaines îles souffrent encore de l'irrégularité des liaisons

maritimes. C'est en particulier le cas de Brava, qui ne dispose pas de liaison régulière avec les autres îles, notamment Fogo et Santiago qui sont les plus proches. L'île de Maio fait face à ce même problème, qui devrait être atténué par la rénovation de l'aéroport.

Un secteur de transformation alimentaire peu diversifié

Le secteur de transformation des produits alimentaires est peu diversifié, avec un nombre réduit d'activités. En 2004, il avait 122 industries existantes, localisées surtout dans les îles de Santiago et São Vicente. Les secteurs de la panification (52% des entreprises), de l'alimentation du bétail (18%) et de la conservation du poisson (11%) sont les plus importants (AFROINFOMARKET 2004).

3.2 Les acteurs du marché et l'organisation des filières

Le système d'approvisionnement actuel du Cap Vert repose sur le secteur privé ainsi que sur l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (ANSA), l'autorité de régulation du marché des ressources alimentaires de base²⁸.

L'ANSA fonctionne comme un observatoire du marché des produits alimentaires de base, en suivant la disponibilité et le stock interne, la conjoncture internationale, l'évolution des prix, le comportement des opérateurs économiques, etc. (décrit dans la publication mensuelle de l'INFO ANSA). L'agence est également responsable de la réception et de la vente, à travers des offres publiques, de l'aide alimentaire aux opérateurs économiques et peut aussi, à titre exceptionnel, importer et distribuer des produits de base (in PNSA 2006).

Le marché de commercialisation des produits de base est composé de **six grands opérateurs qui se livrent une forte concurrence entre eux**. Selon l'ANSA, l'ambiance des affaires ne permet pas d'avoir des monopoles ni des spéculations. Le paquet de révision des lois de 1999 opérée en 2003, notamment la révision du régime juridique du commerce (décret-loi n°50/2003), du régime de fixation des prix des biens et services (décret-loi n° 52), du régime juridique de la concurrence (décret-loi n°53/2003) et la réglementation du commerce externe (décret-loi n° 51/2003) ont permis une adaptation des mécanismes de régulation face aux dynamiques de changement du marché²⁹.

²⁸ Il faut souligner que la régulation faite par l'ANSA englobe seulement les produits de base. Pour les autres produits alimentaires, ce travail est fait par l'ARFA.

²⁹ Par rapport à l'efficacité de la régulation du marché, le représentant de l'ANSA à la réunion de validation de ce profil a donné un exemple d'intervention de l'ANSA sur les prix. Suite aux pressions exercées par les producteurs de pain en faveur d'une augmentation du prix du produit (qui avant était contrôlé), l'ANSA a relevé le prix du pain de 10 à 12 es-

L'absence de monopoles ou d'ententes, ainsi que la confiance en la vigilance de l'ANSA pour assurer le suivi des marchés, aurait rassuré le Gouvernement qui a décidé une libéralisation totale des prix des produits alimentaires de base à la mi-2006.

Une incidence de la pauvreté relativement limitée, mais un accès physique aux aliments à améliorer

Par rapport aux autres pays du CILSS, l'**incidence de la pauvreté** au Cap Vert (20% de la population en 2002) est relativement limitée. C'est **en milieu rural**, parmi la population qui dépend de l'agriculture pluviale, que l'insécurité alimentaire est la plus forte (30% de la population en 2002, contre 10% en milieu urbain). On constate donc que la dépendance à l'agriculture est un facteur important de vulnérabilité.

Concernant l'accès physique aux ressources alimentaires, malgré les progrès considérables en matière de transports routiers, il existe encore des zones rurales enclavées dans différentes îles du pays. D'autre part, l'exode rural et le chômage de plus en plus entraînent la fermeture des petits commerces locaux, qui sont très importants dans les moments les plus difficiles (vente à crédit des aliments). La capacité de stockage est quant à elle considérée comme suffisante, le pays n'ayant pas connu de rupture d'approvisionnement majeure ces dernières années.

En ce qui concerne la régulation du marché des produits de base, l'ANSA a constaté jusqu'à présent une ambiance concurrentielle satisfaisante sur les marchés de base et peu propice aux situations de monopoles ou d'ententes. Toutefois, il est trop tôt pour conclure sur les effets de la libéralisation totale des prix des produits alimentaires décidée par le Gouvernement en 2006.

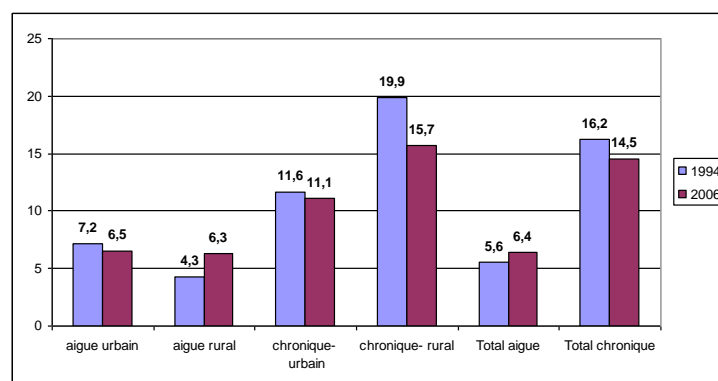
III. DIMENSIONS SOCIO-ÉDUCATIVES, SANITAIRES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES

1. Etat nutritionnel des populations

En 2006, selon la classification de l'OMS, la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans à l'échelle nationale est moyenne (6,4 %) et celle de la malnutrition chronique faible (14,6 %). Cette situation est meilleure que celle observée dans la plupart des autres pays du CILSS, notamment pour ce qui est de la malnutrition chronique. Comme l'illustre le **graphique n°16**, elle a peu évolué entre 1994 et 2006, à l'exception d'une diminution de 4 points du taux de malnutrition chronique en zone rurale.

Les prévalences de la malnutrition aiguë sont comparables entre milieux urbain et rural, alors que la malnutrition chronique est plus importante en milieu rural.

Graphique n°16 : Prévalences de la malnutrition chez les enfants moins de cinq ans en 1994 et 2006

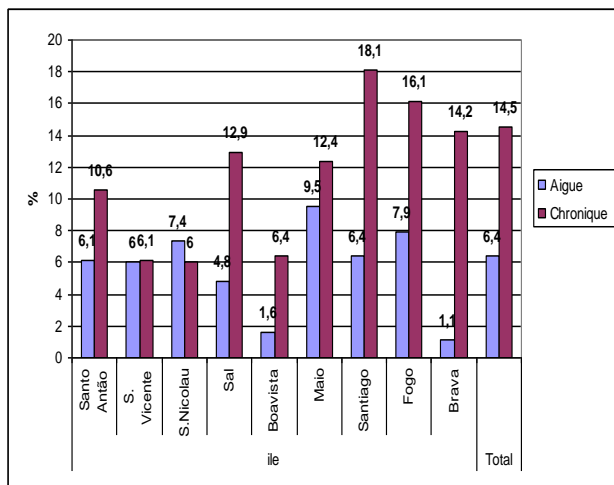


Sources : 1994 - Étude de la Situation Nutritionnelle des Enfants Moins de Cinq Ans. Ministère de la Santé et de La Promotion Sociale / UNICEF ; 2006 – QUIBB (Questionnaire Unifié des Indicateurs du Bien Etre) / Institut National de Statistiques.

Le **graphique n°17** indique toutefois des différences relativement importantes entre les îles.

cudos. Quelques mois plus tard, elle a pris la décision stratégique de libéraliser le prix du produit. Il s'en est suivi un retour du prix du pain à 10 escudos, en raison de la concurrence entre les producteurs.

Graphique n°17 : Taux de malnutrition chronique et aigue chez les enfants moins de cinq ans par île (2006)



Source : QUIBB/ INE 2006

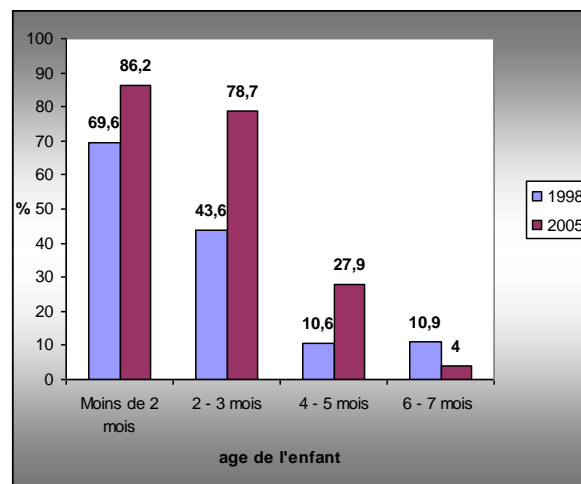
Chez les adultes, 8 % des femmes sont maigres (indice de masse corporelle (IMC) inférieur à 18,5 kg/m²) mais 32 % présentent une situation de surpoids, dont 5% sont obèses (IMC supérieur à 30 kg/m²). 5 % des hommes sont maigres alors que 23 % sont en surpoids, dont 2% obèses³⁰. L'état de maigreur traduit un déficit énergétique chronique.

2. Pratiques alimentaires

2.1 Pratiques alimentaires chez les enfants de moins de 5 ans

L'administration du colostrum s'est généralisée, puisque 72,7 % des mères ont mis leur enfant au sein dans la première heure suivant l'accouchement en 2005 contre 46,7 % en 1998. Ceci est très positif, mais des progrès sont encore souhaitables³¹. Comme l'illustre le **graphique n°18**, la pratique de l'allaitement maternel exclusif³² semble avoir également fortement progressé entre 1998 et 2005 pour les enfants de moins de 4 mois. Mais elle reste encore très insuffisante chez les enfants de 4-5 mois.

Graphique n°18 : Pratique de l'allaitement maternel exclusif selon l'âge de l'enfant (%)



Source : Enquête Santé Reproductive 2005 _Résultats Institut National de Statistiques (INE).

La durée moyenne de l'allaitement maternel exclusif est très insuffisante, et est plus faible en zone urbaine qu'en zone rurale.

2.2 Pratiques alimentaires de la population globale

En 2002, au niveau national, la consommation alimentaire moyenne était de 1950 kcal/personne/jour. Cette valeur se trouvait en-dessous du besoin énergétique moyen³³ de la population capverdienne (2190 kcal/personne/jour) et au-dessus du besoin énergétique minimum de 1760 kcal/personne/jour (INE/FAO/UE 2007). Cependant, 41% de la population avait une consommation inférieure à 1760 Kcal/personne/jour, l'incidence étant plus élevée en milieu urbain (46 %) qu'en milieu rural (38 %). Ce taux ne reflète pas les importantes inégalités de consommation existantes au sein de la population en fonction des caractéristiques socio-économiques (INE/FAO/UE 2007).

La diète du capverdien est basée sur la consommation de céréales, qui couvrent près de la moitié des apports énergétiques journaliers, comme le montre le **tableau 10**.

³⁰ In *Objectifs du Millenium pour le Développement : Rapport 2004*. Gouvernement du Cap Vert et Systeme des Nations Unies. Page 9.

³¹ Source : Enquête de santé reproductive 2005 : Présentation des résultats définitifs (www.minsaude.gov.cv)

³² Quand l'enfant reçoit seulement le lait maternel, sans autre complément (eau, autres types de lait, aliments pâteux, etc).

³³ Le Besoin Énergétique alimentaire **minimum** (BEM) fait référence à la quantité d'énergie jugée adéquate pour faire face aux besoins énergétiques normatifs minimum acceptables pour un poids correspondant à une certaine taille tout en assurant la pratique d'une activité physique légère et le maintien d'une bonne santé. Le Besoin Énergétique alimentaire **moyen** (BEA) fait référence à la quantité d'énergie jugée adéquate pour faire face aux besoins énergétiques normatifs moyens acceptables pour un poids correspondant à une certaine taille tout en assurant la pratique d'une activité physique modérée et le maintien d'une bonne santé. ». In « Rapport sur L'Évaluation de la Situation de l'Insécurité Alimentaire au Cap Vert (EDRM2001-2002) INE/FAO/UE », Septembre 2007, p.27.

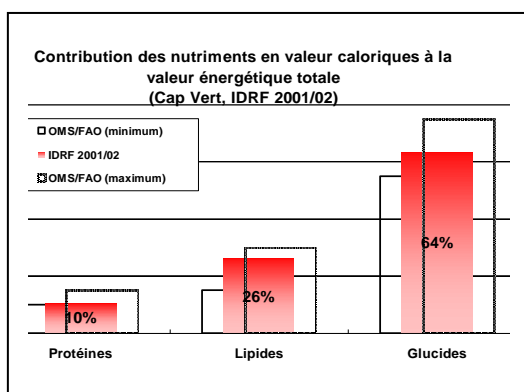
Tableau n°10 : Consommation Alimentaire – Valeur Énergétique apportée par les principaux groupes de produits alimentaires, au niveau National

Groupe de Produits	Valeur énergétique alimentaire	
	Kcal/personne/jour	pourcentage du Total
Céréales et produits dérivés	924.2	47.4
Huiles et matières grasses végétales	269.0	13.8
Aliments divers et préparés	263.1	13.5
Sucre et sirops	130.6	6.7
Légumes et dérivés	91.5	4.7
Viande	70.1	3.6
Racines, tubercules et dérivés	63.9	3.3
Lait et produits laitiers	57.2	2.9
Poisson et dérivés	33.3	1.7
Fruits et dérivés	14.4	0.7

Source : INE/FAO/UE .Rapport sur L'Évaluation de la Situation de l'Insécurité Alimentaire au Cap Vert (EDRM 2001-2002).

Une diète équilibrée doit être composée par 10 à 15% de protéines, 55 à 75% de glucides et 15 à 30% de lipides. On peut donc considérer que la diète du Capverdien en 2002 était relativement pauvre en protéines, riche en lipides et la consommation de glucides était en conformité avec les normes recommandées, comme schématisé dans le **graphique 19**. Au Cap Vert alors que 41 % de la population a une consommation alimentaire inférieure aux besoins minimums, la consommation nationale moyenne en lipides est élevée, ce qui laisse supposer qu'une partie de la population a une consommation lipidique très importante sans doute en partie à l'origine des problèmes d'obésité soulevés plus haut.

Graphique n°19 : contribution respective des protéines, lipides et glucides à l'apport énergétique total



Source : extrait du rapport sur l'évaluation de la situation et l'insécurité alimentaire au Cap Vert (EDRM 2001-2002). INE/FAO/UE Septembre 2007

2.3 Système d'Inspection et Contrôle de Qualité des Aliments

Au Cap-Vert, l'agence de régulation des Produits Pharmaceutiques et Alimentaires (ARFA) a été mise en place en 2005. C'est la plus haute institution responsable de la fiscalisation et du contrôle de la sécurité, de l'hygiène, de la salubrité, de la conformité et de la qualité des produits pharmaceutiques, agro-alimentaires, de la pêche et des aliments pour animaux. L'ARFA a démarré un dialogue interinstitutionnel pour la préparation d'une stratégie qui vise à améliorer la situation en termes de garantie de la qualité des aliments et de l'eau.

3. Infrastructures sanitaires et éducatives

Malgré une évolution notable entre 2000 et 2006, des déséquilibres importants persistent entre les milieux urbain et rural, et les conditions sanitaires de vie restent précaires pour de nombreux ménages, comme le montre le **tableau 11**.

Tableau n°11 : Données sur quelques indicateurs liés aux conditions de vie (%)

	2000a)			2006b)		
	Natio- nal	Urbain	Rural	Natio- nal	Urbain	Rural
Accès à une source d'eau potable	78,5	87,7	66,4	84,9	93	77,4
Accès aux Services de Santé (moins de 30mn)	Non disponible			74,7	89,7	60,7

Sources : a) INE. Recensement Général de la Population 2000 : Condition de Vie des Ménages ; b) QUIBB : Résumé des Principaux Résultats par lieu de résidence et par Municipalité 2006

Des progrès sensibles en termes de situation nutritionnelle

Au Cap Vert, la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans est d'abord une question de malnutrition aiguë, même si celle-ci ne représente pas un problème majeur de santé publique (avec un taux de **6,4%** en 2006) et que des efforts doivent également être faits pour réduire la malnutrition chronique (taux de **16,5%** en 2006).

Au cours de la dernière décennie, a été constatée une **baisse sensible de la malnutrition chronique en milieu rural** (passant de **19,9% à 15,7% entre 1994 et 2006**). Ceci semble notamment résulter de progrès en termes d'éducation nutritionnelle dont les actions se sont d'ailleurs concentrées en milieu rural, si l'on en croit les progrès notables des pratiques d'allaitement (**27,9% d'enfants de 4-5 mois exclusivement allaités en 2005 contre 10,6% en 1998**). Des actions d'éducation nutritionnelles sont cependant encore nécessaires.

Un autre problème évident de sécurité alimentaire, qui se pose avec plus d'acuité en milieu urbain, est à lier à la consommation alimentaire : le **taux de sous alimentation est plus élevé en milieu urbain (46%) qu'en milieu rural (38 %)**. Par ailleurs, le régime alimentaire de la population est globalement insuffisamment diversifié. Il y a une grande inégalité de consommation au sein de la population : **41% de la population souffrent de sous alimentation, mais parallèlement, 27% de la population est touchée par le surpoids**. Ce phénomène est à lier à l'augmentation des inégalités au sein de la population.

Enfin, l'accès aux infrastructures socio-éducatives est insuffisant.

IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1. Priorités accordées aux politiques de sécurité alimentaire et leur traduction en investissements

1.1 Les politiques en lien avec la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est considérée comme une priorité dans les grandes orientations politiques du développement du Pays. La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire est prise en considération dans la Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté et s'articule avec d'autres programmes majeurs qui développent des actions avec un impact sur la sécurité alimentaire. Toutefois, le Programme National de Sécurité Alimentaire a été inclus dans le domaine sectoriel de la protection sociale, ce qui correspond à une vision restreinte de la sécurité alimentaire dans le processus de développement. La nouvelle version du Programme de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, en phase de préparation, doit changer cette perspective.

Le Programme National de Lutte contre la Pauvreté

Le programme de lutte contre la pauvreté, en application depuis 2000, joue un rôle fondamental dans le développement des activités en faveur des populations pauvres, surtout en milieu rural. Il englobe trois sous programmes : le projet de développement du Secteur Social, le Programme de Lutte contre la Pauvreté en Milieu Rural et le Projet de Promotion socio-économique des Groupes défavorisés.

Le projet de développement du Secteur Social a permis la construction de diverses infrastructures (centres communautaires, des jardins enfants, écoles primaires, marchés de produits, abattoirs municipaux etc.), avec une contribution très importante à la création d'emplois alternatifs au système FAIMO. Le Programme de Lutte contre la Pauvreté en Milieu Rural s'est concentré sur la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement des communautés rurales, dans l'habitat social et dans la promotion des activités génératrices de revenus liées au secteur productif. Enfin, le Projet de Promotion socio-économique des Groupes défavorisés a contribué au développement d'activités de mobilisation sociale, de formation professionnelle et d'activités génératrices de revenu à travers la formation et la concession de microcrédit³⁴.

³⁴ In : Ministère du Travail, Famille et Solidarité. *Cadre des Dépenses Sectorielles à Moyen Terme 2005-2007*. Pages 13-14.

On estime qu'à travers le PNLP presque cinq mille projets ont été exécutés, avec un investissement autour de 2 milliards d'Escudos³⁵. Le Programme a fait face dès le départ à des critiques du côté de certaines municipalités par rapport à l'affectation des ressources aux associations communautaires pour l'exécution de microprojets et actions de lutte contre la pauvreté. Un autre problème renvoie à la superposition de procédures causée par la diversité des entités externes qui cofinancent le programme, en générant des difficultés de gestion et d'harmonisation³⁶.

La politique de protection Sociale : les régimes non contributifs

L'objectif de la pension sociale minimale, qui existe depuis 1995, est d'assurer un revenu minimal à la population vulnérable, notamment les citoyens incapables de développer des activités professionnelles et non touchés par d'autres régimes de protection sociale, comme les ex-travailleurs de la FAIMO de plus de 59 ans³⁷. Chaque année, de nouveaux bénéficiaires ont été inclus dans le système et la valeur de la pension est passée de 1 000 escudos à 3 000 escudos.³⁸

La faible articulation et coordination institutionnelle, l'absence d'un système d'information efficace au niveau de chaque service impliqué sont les contraintes majeures de ce type de programme³⁹. Par conséquent, un nombre important de personnes de plus de 60 ans, pauvres et très pauvres, n'ont aucune source de revenu et ne bénéficient toujours d'aucun type de protection sociale⁴⁰.

Les Emplois Publics : les Fronts à Haute Intensité de Main d'œuvre (FAIMO)

Les FAIMO sont un programme de travail salarié à haute intensité de main d'œuvre mis en place pour offrir des revenus aux familles paysannes pauvres, surtout en années de mauvaise production agricole. Financé grâce à de l'aide alimentaire, les FAIMO réalisent des activités de conservation des sols et des eaux, de reboisement ou des ouvrages d'infrastructures rurales (PSDAP 2004). Pendant les années 1990, non moins de 10 à 15% de la population active en milieu rural a été impliquée dans les FAIMO (soit 15 000 à 20 000 personnes).

Malgré un bilan globalement positif, le système a été l'objet de plusieurs critiques. Le renforcement des capacités productives est presque inexistant, les travaux publics n'ayant pas apporté les solutions pour la sortie de la situation de

pauvreté. Le système a fini par créer une dépendance perverse vis-à-vis de l'Etat⁴¹. Un processus de reconversion des FAIMO est en cours via la dynamisation des associations communautaires pour l'exécution des projets et le renforcement des structures locales de suivi de la mise en place des projets qui demandent des travaux publics, à travers la création des commissions régionales des partenaires dans le cadre du Programme National de Lutte contre la pauvreté⁴².

Le Programme National de Nutrition

Des actions variées de lutte contre la malnutrition ont été développées par le Programme National de Nutrition coordonné par le Ministère de la Santé : distribution de sulfate de fer aux femmes enceintes, actions d'éducation nutritionnelle de la population (à destination des agents de santé, des animateurs ruraux, des éducateurs sociaux et des professeurs), iodisation du sel pour la consommation humaine et animale, promotion de l'allaitement exclusif jusqu'à 6 mois et prolongation de l'allaitement jusqu'à deux ans, fourniture de suppléments en micronutriments (fer et vitamine A) aux groupes à risque, renforcement du suivi du développement des enfants moins de 5 ans⁴³.

Toutefois, le fait que la situation nutritionnelle chez les enfants de moins de cinq ans ait peu évolué depuis les années 1990, doit être un motif de réflexion sur l'évaluation de l'impact des actions développées dans ce domaine au cours des dernières années par un programme qui, de 2003 à 2006, n'avait pas de responsable⁴⁴. Il faut souligner qu'il y a un manque de coordination dans le domaine de la lutte contre la malnutrition entre les différents intervenants, notamment entre le Ministère de la Santé et les ONG⁴⁵.

1.2 Efforts d'investissement dans la sécurité alimentaire

Comme l'illustre le **tableau n°12**, le budget d'investissement dans l'agriculture augmente en termes absolus. Le taux d'exécution est variable, mais n'est jamais inférieur à 50%. Par contre, le budget d'investissement dans le secteur de la pêche a connu une baisse considérable entre 2001 et 2005 où il est devenu inférieur à 1% de l'investissement total.

Comme le montre le **tableau n°13**, les investissements dans le secteur agricole sont essentiellement dirigés dans le domaine des ressources hydriques, avec une relative stabilité des montants engagés sur les quatre dernières années (30% des investissements agricoles en 2006). On constate par ailleurs une tendance à

³⁵ Idem.

³⁶ In : Ministère des Finances et de la Administration Publique. *Document de la Strategie de Croissance et Réduction de la Pauvreté*. Avril 2004. Page 34 (version provisoire).

³⁷ MTFS. *Rapport du diagnostic des Pensions du Regime non Contributif*

³⁸ MTFS_CDMT PAGE 18.

³⁹ MTFS_CDMT PAGE 18.

⁴⁰ MTFS. *Rapport du diagnostic des Pensions du Regime non Contributif*

⁴¹ RESAL (1999). Les FAIMO : Une expérience de ciblage des interventions de l'aide alimentaire. Rapport Trimestriel. RESAL Cap Vert. Nombre 3, Juin 1999. Page

⁴² DECRP p.26-27.

⁴³ Source : PNSA 2006.

⁴⁴ Source : KAMELI & BRANDERS 2006, page 17.

⁴⁵ Source : CARITAS, Bornefonden.

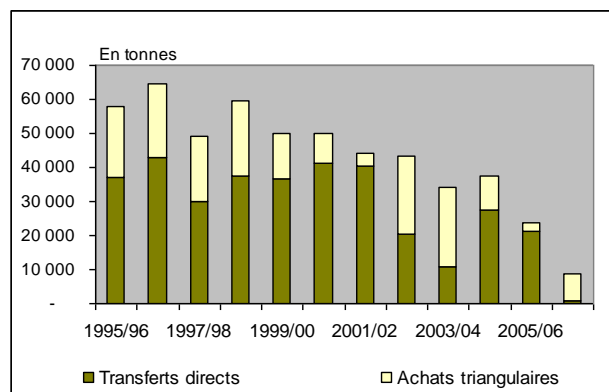
l'augmentation des investissements dans le domaine de l'environnement (26% des investissements en 2006) et de l'aménagement des bassins versants (10% en 2006). Les investissements dans la transformation des produits agricoles, dans les intrants, le système d'information agro-alimentaire et l'animation rurale sont très faibles sur la période.

Comme l'indique le **tableau n°14**, l'analyse du budget réalisé en 2006 montre un investissement important dans le secteur des infrastructures de transport et de l'amélioration de l'accès social des pauvres (avec un engagement national de 68%). Le taux d'exécution des deux sous programmes du Programme National de Lutte contre la Pauvreté (promotion des activités génératrices de revenus et amélioration de l'accès social des pauvres) présente les valeurs les plus faibles (moins de 50%).

2. Politiques d'aide et de coopération alimentaire

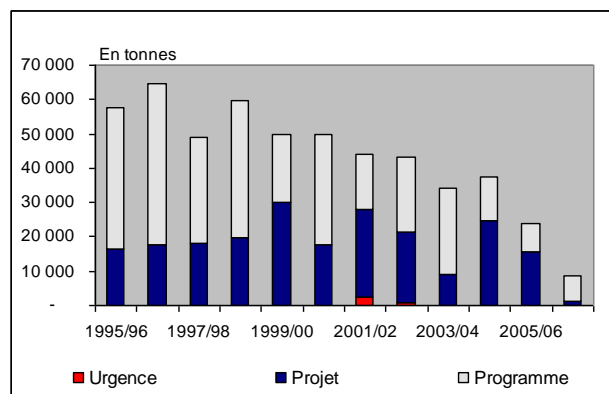
Les **graphiques n°20 et n°21** ci-dessous indiquent que l'essentiel de l'aide alimentaire au Cap Vert a pris la forme de transferts directs dont une partie importante a été monétisée afin de financer des projets de développement.

Graphique n°20 : Evolution des modes de fourniture de l'aide alimentaire au Cap Vert 1995-2006



Source : *Interfais, 2007*

Graphique n°21 : Evolution de l'aide alimentaire en fonction des différentes catégories (programme, projet et urgence) 1995-2006



Source : *Interfais, 2007*

L'utilisation de l'aide alimentaire

Comme l'indique le **tableau n°15**, les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire ont essentiellement servi à financer des projets de réforme de l'administration publique de modernisation d'agriculture. En 2007, l'éducation et l'assainissement ont été retirés de la liste des programmes finançables. En 2006 et 2007, les fonds de contrepartie ont représenté une part minime du budget total d'investissement.

Tableau n°12 : Evolution de l'Investissement Public dans le Secteur Agricole et de la pêche (en Mil Esc.)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Agriculture						
Budget approuvé	2 405 714	2 207 471	2 644 968	3 460 766	3 505 315	2 807 980
Budget réalisé	1 831 551	1 478 426	1 331 263	2 530 134	2 019 539	1 756 043
Taux de réalisation (%)	76	67	50	73	58	63
% du total du budget investissement.	14,64	3,75	8,26	24,01	15,27	16,04
Pêche						
Budget approuvé	604 000	1 144 091	857 845	817 881	234 005	79 660
Budget réalisé	414 764	1 113 884	656 424	406 247	178 435	non disponible
Taux de réalisation (%)	69	97	77	50	76	
% du total du budget investissement	4,28	11,46	8,04	4,59	1,48	0,76

Source : Direction Générale du Plan, 2007

Tableau n°13 : Evolution de la distribution par Sub-Secteur du Budget réalisé dans le Secteur Agricole (%)

Sous- Secteur	2003	2004	2005	2006
Agriculture irriguée	11,5	2,0	2,1	2,9
ressources hydriques	26,2	39,9	32,0	30,4
Système d'Information agro-alimentaire	0,2	4,1	0,5	1,0
aménagement bassins versants	0,2	2,3	7,0	10,4
Transformation des produits	0,1	2,2	0,1	0,0
Recherche	12,6	2,9	3,3	1,9
approvisionnement intrants	0,0	0,0	0,0	0,0
Agriculture pluviale	0,1	2,4	4,2	4,0
forets	28,4	17,1	16,4	13,3
élevage	4,0	0,4	0,4	0,5
appui socio économique	0,0	1,1	0,0	0,0
animation rurale	1,7	0,1	2,6	0,2
environnement	12,1	16,2	23,3	26,4
	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction Générale du Plan, 2007

Tableau n°14 : Budget Programmé et Réalisé pour les différents programmes dans le domaine de la sécurité Alimentaire (2006)

Programmes	Budget Programmé			Budget Exécuté	
	Total (Mil Esc.)	Financement interne (Mil Esc.)	Financement interne %	Mil Esc.	Taux exécution (%)
action sociale scolaire	237.005	7.000	3	199.900	84
protection sociale	370.950	125.676	33,9	320.000	86
promotion activités génératrices revenu	111.764	25.500	22,8	40.200	36
distribution d'eau potable	1.084.382	189.553	17,5	838.900	77
santé reproductive et santé des enfants	128.030	11.674	9,1	113.000	88
Amélioration accès social des pauvres	1.902.591	1.286.260	67,6	911.900	48
Infrastructures transport	2.115.907	305.182	14,4	2.655.000	125

Source : Direction Générale de Comptabilité. Synthèse de l'exécution du budget de l'état 2006.

Tableau n°15 : Programmation de la distribution des fonds de la contrepartie alimentaire par secteurs prioritaires

Programmes	2006		2007	
	Montant (Mil Esc.)	%	Montant (Mil Esc.)	%
Reforme et modernisation de l'adm publique	133.341.	24,72	166.000.	36,74
Modernisation de l'agriculture et développement rural	129.778.	24,06	257.365.	56,97
Consolidation, Modernisation et expansion du système éducatif	83.604.	15,50	0	0,00
Promotion et renforcement de l'assainissement	95.731.	17,75	0	0,00
Total Aide Alimentaire	539.474		451.790	
% du total budget investissement	3,31		2,76	

Source : Direction Générale du Plan, 2007

La gestion de l'aide alimentaire

La Direction Générale de la Coopération Internationale, à partir des résultats de la campagne agricole fournis par le Ministère de l'Agriculture et Environnement, évalue chaque année les besoins d'aide et, en concertation avec les donateurs, définit les calendriers d'arrivée des produits⁴⁶. L'ANSA contrôle la réception des aides et organise les appels d'offres. Les fonds résultants de la vente des produits sont centralisés au Ministère des Finances pour le financement des projets, dans la plupart des cas, en concertation avec les donateurs. Dans le cas de dons en devises, le donateur et la DGCI se concertent sur l'utilisation des fonds et la gestion et le suivi peuvent être faits par le donateur, car les comptes sont séparés et non regroupés dans un seul compte géré par le Ministère des Finances (trésor).

Par rapport aux instruments de concertation, il n'y a pas de procédure globale. Dans le cas de l'aide du Japon, il existe un comité de Consultation constitué par l'ANSA, la Direction de la Coopération Internationale, la Direction Générale du Plan et le Ministre de l'Agriculture (en tant qu'utilisateur

des fonds) qui fait un bilan annuel de l'utilisation en concertation avec les autorités japonaises basées à Dakar.

Les procédures de constitution et d'utilisation des fonds de contrepartie sont très hétérogènes, et il faut trouver des moyens pour uniformiser les procédures⁴⁷. L'évaluation récemment faite par l'Union Européenne, l'un des partenaires les plus importants, traduit néanmoins le résultat des efforts du gouvernement pour l'amélioration de la gestion de l'aide alimentaire au cours des dernières années⁴⁸.

L'application des principes de la Charte d'aide alimentaire

D'une façon générale, les principes de la charte sont respectés. Il s'agit en premier lieu de l'affectation des fonds de contrepartie aux actions de développement qui ont des impacts sur la sécurité alimentaire. Le principe de la non distribution gratuite de l'aide, à l'exception de celle fournie par le PAM, a également été vérifié. Enfin, il y a une reconnaissance qu'à long terme il est nécessaire de créer des mécanismes structurels

⁴⁶ La gestion de l'aide alimentaire des Etats-Unis est faite par l'ACDI VOCA, une ONG Nord-américaine. Les dons du PAM sont gérés par l'Institut National de Action Sociale et Scolaire (ICASE). Voir l'annexe III pour plus d'informations sur l'impact de l'utilisation de ces aides.

⁴⁷ Evaluation de la Gestion des Finances Publiques et des Pratiques de la Comptabilité du Secteur Privé. Ministère des Finances, du Plan et du Développement Régional (Juin 2003).

⁴⁸ In Cap Vert – Communauté Européenne : Document de Stratégie de Coopération pour la Période 2002-2007. PAGE 21.

d'appui au développement –ce qui est visible à travers les efforts de conversion des activités FAIMO dans des systèmes d'emploi plus durables. On constate à ce titre une intégration de l'aide alimentaire dans les politiques de développement, à travers la mise en place du plan pluriannuel d'investissement public ainsi que l'adoption du système de programmation par objectif et la définition du Cadre des Dépenses à Moyen Terme pour donner, entre autres objectifs, une meilleure efficacité, discipline et prévisibilité à l'affectation et la distribution des ressources est en cours⁴⁹.

3. Capacité en matière de prévention, d'alerte et de gestion des crises

Le Système d'information pour la Sécurité Alimentaire (SISA)

La Direction des Services de la Sécurité Alimentaire (DSSA), le secrétariat permanent du Conseil National de Sécurité Alimentaire, est l'institution **responsable de la gestion du SISA** et est **en train de doter le pays d'un dispositif de suivi de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire**. Elle a conduit en 2005 l'enquête de suivi de la vulnérabilité alimentaire des ménages (ISVAF) pour établir le cadre de référence de l'analyse. La DSSA a aussi développé une base cartographique avec les limites administratives du territoire national jusqu'au niveau des zones.

Le **grand défi pour la DSSA est la décentralisation du système** à travers la mise en place d'un réseau de sécurité alimentaire qui permettra une participation plus active des forces locales dans le suivi de la situation alimentaire. Un autre défi est **d'élargir le dispositif au milieu urbain**. Un troisième défi est de **reprendre la régularité des publications**, car il n'y a pas de publication régulière qui englobe les différents domaines ayant un impact sur la sécurité alimentaire. Le système comporte d'autres dispositifs qui sont présentés ci-dessous.

Le Dispositif de Suivi de l'approvisionnement, du Marché et des Prix

L'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (ANSA) gère le dispositif de suivi des marchés de produits alimentaires, assure le suivi de la disponibilité et du stock interne, de la conjoncture internationale, de l'évolution des prix et du comportement des agents. Elle diffuse un bulletin intitulé INFO ANSA. Une des difficultés liées au bulletin est la réticence de certains opérateurs à fournir les données. L'Institut National de Statistiques joue aussi un rôle important dans le domaine des

prix, à travers le calcul des indices des prix au consommateur. Par rapport aux produits alimentaires, l'institution assure la diffusion mensuelle des données sur les prix moyens des produits alimentaires de base des principaux marchés du pays (Praia, Mindelo et Santa Catarina)⁵⁰.

Le Système d'Alerte Précoce

Le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP), qui englobe différents services liés à la production agricole et à l'élevage (Agriculture, Sécurité Alimentaire, statistiques agricole, météorologie, etc.) est le service responsable du **suivi de la campagne agricole et de la définition des zones à risque**⁵¹. Depuis 2005, il y a eu une redéfinition des attributions du Groupe, de façon à élargir le domaine d'investigation au delà des activités de la campagne agricole pluviale et d'y inclure le suivi de l'agriculture irriguée. Toutefois, lors la campagne agricole, l'équipe ne peut assurer qu'un seul passage dans chaque île à cause des restrictions budgétaires (il n'y a pas de budget permanent disponible). Cela pose des problèmes de fiabilité des informations, parce que la campagne agricole comporte différentes phases.

Les Statistiques Agricoles

La Direction des Services des Statistiques et Gestion de l'Information du Ministère de l'Agriculture est l'entité responsable de la **collecte, du traitement et de la diffusion des informations sur la production du secteur agricole**. De plus en plus, l'institution montre certaines difficultés pour rendre disponible en temps utile les informations. On constate des délais croissants dans la publication des données sur les campagnes agricoles. Le grand défi est de reprendre la régularité des informations non seulement par rapport à l'agriculture pluviale, mais aussi l'agriculture irriguée et la production animale.

Le Suivi Nutritionnel

Jusqu'à la fin des années 1990, les données étaient disponibles uniquement pour les enfants de moins de cinq ans. Le Ministère de la Santé a toujours eu des difficultés à réaliser ce type d'enquête. Après l'étude sur la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans au milieu des années 1990, il n'a pas été capable d'assurer le suivi nutritionnel de cette catégorie de la population. En 2002, grâce à l'Enquête sur les Dépenses et les Revenus des Ménages, réalisée par l'INE, il a été possible de collecter des informations nutritionnelles sur la population adulte, no-

⁴⁹ Ministre des Finances Cadre Préliminaire des Dépenses à Moyen Terme (extrait du site du Ministère www.minfin.cv, août 2007)

⁵⁰ Il est prévu que l'île de Santo Antão soit incluse prochainement.

⁵¹ En ce moment, il y a un engagement du côté de la DSSA dans le cadre du CILSS de travailler dans les critères de définition des zones homogènes de façon à améliorer l'identification des zones et des populations vulnérables.

tamment l'indice de masse corporelle. Le Questionnaire Unifié des Indicateurs du Bien Etre (QUIBB) qui devra être appliqué annuellement pour le suivi de l'évolution de l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement, peut garantir la régularité des informations nutritionnelles, mais seulement pour les enfants de moins de cinq ans.

Des politiques qui reconnaissent l'aspect multidimensionnel de la sécurité alimentaire, mais qui ne se traduisent pas toujours en investissements suffisants

La sécurité alimentaire est considérée comme une priorité dans la politique gouvernementale. Concernant la traduction des politiques de sécurité alimentaire en efforts d'investissement, des investissements importants ont été réalisés dans **l'amélioration de la maîtrise de l'eau (30% des investissements dans les ressources hydriques et 10% dans l'aménagement des bassins versants en 2006)**. Par contre, il semblerait que les investissements dans l'encadrement technique de la production (**0% du budget consacré aux intrants sur la période 2003-2006**) et la transformation des produits agricoles (**entre 0% et 2,2% du budget agricole pour la période 2003-2006**) soient les parents pauvres du budget agricole. La dimension foncière semble également délaissée.

Par ailleurs, le PNLP aborde l'enjeu de la dynamisation du secteur rural, via le projet de promotion socio-économique des Groupes défavorisés et le PNSA qui dégage une ligne de crédit pour la promotion des activités génératrices de revenus, mais sans doute insuffisante au regard de l'enjeu de la diversification des alternatives en milieu rural.

Le Programme National de Nutrition traite en outre l'enjeu de l'éducation nutritionnelle, même si en termes de mise en œuvre des progrès sont à faire par rapport à la coordination des différents intervenants. En particulier, il est important d'étendre le suivi nutritionnel de la population au-delà des enfants de moins de cinq ans et surtout et de veiller à rapprocher les indicateurs nutritionnels des indicateurs de sécurité alimentaires.

Concernant les politiques de coopération et d'aide alimentaire, le retrait à venir du Cap Vert de la catégorie des Pays Moins Avancés est un réel défi, dans la mesure où il va accélérer le processus de désengagement de plusieurs donateurs.

Par rapport au système d'information, il est prioritaire d'actualiser les critères de définition des zones et populations vulnérables du SAP, et d'en élargir son champ d'action au milieu urbain. Il faut aussi redynamiser le système d'information sur la production agricole afin de mieux cerner les impacts des actions de modernisation de

l'agriculture sur la production (**seul 0,2 à 4% du budget agricole a été consacré au système d'information agro-alimentaire entre 2003 et 2006**). Et surtout, une grande vigilance est de mise en termes de suivi de l'impact de la libéralisation des prix décidée en 2006.

V. ACTEURS SOCIAUX ET SECURITÉ ALIMENTAIRE

D'une façon générale, la participation des Organisations non gouvernementales (ONG) et des Associations communautaires de base (ACB) est plus forte dans l'exécution des actions que dans la planification et l'évaluation, surtout quand il s'agit des Associations Communautaires de Base. A noter toutefois une amélioration récente de l'implication des ONG et ACB dans l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire ainsi que dans le suivi et l'évaluation. Ces progrès sont à lier à l'amélioration de la structuration des ONG et ACB qui se sont rassemblées au sein des Commissions régionales des partenaires (CRP) comme l'illustre le **tableau n°16**.

Tableau n° 16 : ACB et ONG membres des CRP dans Chaque île (2007)

	Associations Communautaires	ONGs
Santo	71	19
Antão		
Fogo	38	2
Brava	9	3
Santiago	48	Non disponible
São Nicolau	22	2

Source : CRP, 2007

Les organisations de la société civile ont pu participer à la définition des axes stratégiques du Programme National de Sécurité Alimentaire. Il est prévu la création d'un réseau de la sécurité alimentaire qui doit rendre effective la décentralisation du processus de suivi et d'évaluation des actions de lutte contre l'insécurité alimentaire ainsi qu'une participation plus active des acteurs locaux. C'est dans le cadre du Programme National de Lutte contre la Pauvreté que l'effort d'implication des organisations de la société civile au niveau du processus de décision a été particulièrement fort. Cette implication s'est traduite par la création de commissions régionales afin de coordonner les différents intervenants en matière de lutte contre la pauvreté au niveau local (services déconcentrés de l'état, ONG et les ACB).

Les actions des ONG ne se résument cependant pas au milieu rural. Il faut souligner le rôle de certaines ONG en milieu urbain où les mécanismes formels de suivi et d'amélioration de la

vulnérabilité alimentaire ne sont pas encore définis. En matière de protection sociale, notamment, il y a l'assistance alimentaire et sanitaire aux groupes plus vulnérables par la Croix Rouge et CARITAS ; les actions d'auto promotion des femmes conduites par MORABI et OMCV.

Cependant, les difficultés financières et le manque d'articulation entre les différentes OSC et entre les OSC et l'Etat limitent considérablement leur intervention en matière d'amélioration des conditions d'existence des populations plus défavorisées.

Le secteur privé joue un rôle très important dans la sécurité alimentaire. D'un côté, depuis la réforme du système de sécurité alimentaire⁵², les opérateurs privés ont garanti l'approvisionnement du pays à travers les importations. Par ailleurs, il y a un effort progressif d'auto organisation qui se traduit par la création et l'expansion des chambres de commerce. Toutefois, la participation du secteur privé dans le domaine de la production agricole et animale et dans la transformation des produits alimentaires reste faible.

Des acteurs sociaux en voie de structuration

Les organisations de la société civile se sont beaucoup développées au cours des dernières années.

Les organisations professionnelles agricoles et les interprofessions jouent cependant un rôle mineur dans la définition et la mise en œuvre des politiques agricole, ainsi que dans le développement des filières (production, transformation notamment).

En termes de mise en œuvre de projets liés à l'amélioration de la sécurité alimentaire, il convient de souligner le rôle des ONG et Associations Communautaires dans la lutte contre la pauvreté au milieu rural, dans le cadre du Programme Nationale de Lutte contre la pauvreté, et dans le domaine de la protection sociale en milieu urbain. Toutefois, leurs actions sont limitées par des raisons financières et un manque de ressources humaines adaptées.

Le secteur privé joue un rôle fondamental dans l'approvisionnement, mais aussi dans la promotion de l'emploi à travers les micros entreprises,

surtout au milieu urbain. Cependant, sa participation dans la production alimentaire et dans l'industrie de transformation des produits alimentaires reste très faible.

CONCLUSION

Il est important de souligner qu'à plusieurs égards, le Cap Vert partage les caractéristiques d'un pays en transition. D'une part, la part de l'agriculture dans l'économie diminue. Par ailleurs, le rythme de croissance de la population est en baisse. En outre, la croissance de la population est de plus en plus absorbée par les villes. Les niveaux de pauvreté sont relativement contenus par rapport aux autres pays du CILSS. Enfin, la malnutrition est essentiellement un phénomène aigu, avec toutefois une partie de la population souffrant de surpoids.

Dans ce contexte, on peut tirer de ce profil les conclusions suivantes sur les enjeux liés à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

La production agricole du pays est fortement contrainte, notamment par un problème important d'insuffisance de maîtrise des ressources en eaux, par un problème foncier important et par un manque d'encadrement de la production agricole.

Au regard de ce diagnostic, les orientations politiques et les investissements qui en résultent n'ont apporté qu'une réponse partielle. Les investissements dans l'encadrement technique de la production (intrants notamment) et dans la transformation des produits agricoles sont notamment les parents pauvres du budget agricole qui n'a pas prévu de financement pour ces deux lignes budgétaires. La dimension foncière semble également délaissée. Autant d'enjeux importants à aborder rapidement.

Si au cours des dernières années, l'approvisionnement n'a pas connu des perturbations importantes, la dépendance accrue à l'égard du marché international est tout de même une source de vulnérabilité pour la sécurité alimentaire des populations. D'une part, les importations de produits alimentaires pèsent de plus en plus sur la balance commerciale. De plus, le retrait du Cap Vert de la catégorie des PMA posera dans un futur proche la question de l'évolution des flux d'aide alimentaire, qui ces dernières années joue encore un rôle important dans l'approvisionnement du pays.

La question de la diversification des alternatives en milieu rural se pose avec de plus en plus d'acuité pour accompagner la transition du pays. Elle doit d'abord passer par un appui à la transformation des produits agricoles, mais aussi par la promotion d'autres activités génératrices de revenus. Si le PNLP et le PNSA ont identifié la ques-

⁵² Il s'agit de la libéralisation du commerce des produits alimentaires de base à la fin des années des 90, à travers la privatisation de la MOAVE (Minoterie du Cap Vert) et la liquidation de l'EMPA, entreprises qu'avaient l'exclusivité de l'importation des produits essentiels. La création de l'ANSA et l'ARFA, Agences de régulation du marché et de la DSSA, pour l'édification d'un Système d'Information pour la Sécurité Alimentaire, chargé de la prévention des crises résultantes des risques de la libéralisation, sont aussi d'autres éléments de réforme.

tion clé de la diversification des alternatives en milieu rural, c'est sans doute de façon insuffisante au regard de l'enjeu.

Le fonctionnement du marché des produits alimentaires de base n'a apparemment pas été un problème majeur au cours des dernières années, la plus grande vigilance est de mise quand au suivi des effets de la libéralisation totale des prix des produits de base opérée en 2006.

S'agissant de la situation nutritionnelle de la population, la malnutrition se pose aujourd'hui d'avantage en termes aigus que chronique. La baisse sensible de la malnutrition chronique, résulte sans doute en partie du renforcement des actions d'éducatons nutritionnelles, notamment en milieu rural. Ces activités d'éducatons nutritionnelles doivent être poursuivies, et une plus grande coordination des différents acteurs de la nutrition est à rechercher. L'un des enjeux majeurs en termes de suivi nutritionnel de la population est de rapprocher les indicateurs nutritionnels des indicateurs de sécurité alimentaire.

Les résultats de ces analyses sont disponibles pour chaque pays sur le site du RPCA, sous deux formes : un rapport synthétique et un dépliant.

AUTEURS :

- Gret (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; Iram (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; Ici (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Jorge Matias Amado Dias, consultant national du Cap Vert.

- Coordination technique et méthodologique (CSAO (*Léonidas Hitimana*), CILSS (Amadou Konaté), FEWS NET (*Salif Sow*))

CONCEPTEURS, PROPRIETAIRES DE L'INITIATIVE & CONTACTS:

- CSAO, Jean Sibiri Zoundi
(sibirijeans.zoundi@oecd.org)

- CILSS, Dramane Coulibaly
(dramane.coulibaly@cilss.bf)

MÉTHODOLOGIE

L'étude a été menée dans chaque pays du CILSS par un expert national, sous la supervision d'une équipe de coordination proposée par le consortium des bureaux d'études Gret/Iram/ICI, composée d'experts des différentes disciplines concernées par la sécurité alimentaire.

L'étude a été coordonnée par un comité composé des institutions suivantes : CILSS, CSAO, Fews-Net, FAO, PAM, ROPPA, Commission Européenne et Coopération Française. Ce comité a fixé les orientations de l'étude et validé les travaux. Il a été organisé au démarrage de l'étude, un atelier réunissant l'ensemble des experts nationaux et l'équipe de coordination, qui a permis de s'accorder sur la méthodologie et les indicateurs.

Dans chacun des pays, les représentants du CILSS ont organisé une réunion d'information destinée à présenter aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, les contours de l'étude et les indicateurs retenus, et recueillir leurs avis.

La collecte des données s'est faite auprès des différentes institutions (Pouvoirs publics, Systèmes d'information, ONG, OP, interprofessions, Agences de coopération et agences onusiennes...). L'analyse portée par l'expert national et enrichie par l'équipe de coordination a été présentée lors d'une deuxième rencontre, aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, qui l'ont amendé et validée.